

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 36

05 – HAUTES-ALPES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

Ventes et cessions

795 182 070 RCS Gap.

WILLYMATH.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 611290.00 EUR.

Adresse : LABONNEL, 05600 Risoul.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société absorbante : SARL WILLYMATH. Société absorbée : SCI C.F.A. Acte de projet de fusion établi le 25 mars 2025, signé électroniquement. Conformément à l'article L. 236-4 du Code de commerce la fusion aura un effet rétroactif au 1er juillet 2024 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société C. F.A. depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société WILLYMATH. Évaluation des éléments à transmettre à la société SARL WILLYMATH par la société C.F.A. : actif 632 931 €, passif 235 263 €, soit apport net 397 669 €. Rapport d'échange des droits sociaux : 100 parts sociales C.F.A. pour 258 parts sociales SARL WILLYMATH. Montant de l'augmentation de capital de la société SARL WILLYMATH au titre de la fusion : 1 416 420 €. Dépôt du projet de fusion : Tribunal de Commerce de GAP le 26 mars 2025 pour la société SARL WILLYMATH et pour la société C.F.A. Opposition des créanciers des sociétés concernées : fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..